



**COORDINATION DES ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PAIX
EN CENTRAFRIQUE**

COORDINATION

SECRETARIAT GENERAL

**N°0233 /COORDO/SG.21
CONTACTS : 75 16 04 58 / 72 29 56 14**

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

UNITE-DIGNITE-TRAVAIL

LETTRE OUVERTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE ET A LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La gestion et la redevabilité des Institutions Républicaines pour les vrais intérêts de la nation et envers le peuple, qu'elles sont censés servir, pousse à la réflexion !

A quels jeux jouent les élus du peuple de la 7^e législature ?

En effet, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale, convoquée du 11 au 26 Aout 2021, les Elus du Peuple ont eu à examiner plusieurs dossiers entre autres le Programme Politique du Premier Ministre Henry Marie DONDRA, qu'ils ont approuvé à 98%. Ils ont également examiné le collectif budgétaire de 2021.

Fort de ce qui précède, la Coordination des Organisations de la Société Civile pour la Paix en Centrafrique, COSCIPAC, Voix des Sans Voix, ne saurait restée silencieuse face à cette incongruité des Elus du Peuple. Ensuite, elle note avec désolation et grande déception, que ces Elus ont ignoré, malgré les voix indiquées qui s'élèvent ci et là, de prendre en considération la préoccupation majeure de la population et qui, d'ailleurs, est le socle sur lequel le Gouvernement devrait s'asseoir pour dérouler son programme, au risque de fiasco honteux : le problème de la Sécurité du peuple ! Pis encore, ils n'ont même pas daigné interpeller le Gouvernement sur le bilan de ces six mois, imposés au peuple, d'un Etat d'Urgence, que la Coordination des Organisations de la Société Civile pour la Paix en Centrafrique, COSCIPAC, Voix des Sans Voix, a considéré comme un fiasco

quant aux objectifs réels visés par l'instauration d'un Etat d'Urgence ! Normal, cela n'a favorisé, selon la population, victime de graves exactions, tortures et assassinats de masse (cas de Bossangoa, Bambari, et autres) que les business au sommet de l'Etat, les enlèvements des paisible population, les braquages des biens des particuliers, les assassinats et exécutions sommaires et extra-judiciaires des civils paysans permettant l'instauration d'une dictature, maquillée en pseudo-démocratie, à la vue et au su des Elus du Peuple, corrompus et prompts à corrompre, avides d'argents, sans solidarité parlementaire, et prêts à trahir les populations. Pourtant, ils sont chargés de veiller sur les intérêts en surveillant l'Action Gouvernementale et en interpellant le Gouvernement en cas de manquements préjudiciables au Peuple.

Aujourd'hui, le Peuple Centrafricain ne se reconnaît pas en ses élus pervertis par le pouvoir de Bangui, et se considéré, donc, comme un Peuple sans aucun représentant valable au sein de l'Assemblée Nationale. Car, ceux qui ont trompé le Peuple pour accéder au Parlement, n'étaient, en fait, que des hommes sans foi ni loi, avides d'argents faciles, peureux et donc facilement manipulable par le pouvoir en place, à l'exception, peut-être de quelques députés conscients du rôle des Elus et qui gardent leur honneur !

Il est temps pour vous, que nous espérons être d'Honorables Députés, de vous reprendre, de vous repentir et de revenir dans le droit chemin ! Car, vous salissez la fonction Honorable de Député avec vos « TE KA, MO TE GUE ! » en vous vendant au plus offrant du moment !

Quant à la Cour Constitutionnelle, la Coordination des Organisations de la Société Civile pour la Paix en Centrafrique, COSCIPAC, Voix des Sans Voix, trouve que les Décisions qu'Elle a rendu ces derniers temps d'une décision de terrorisme constitutionnel ! et les trouve de principale source de conflit politique, d'insécurité démocratique et sécuritaire en République Centrafricaine.

En effet, cette institution est celle là-même qui est le fondement de la garantie d'un Etat de Droit se fait la honte de toutes les Cours Constitutionnelles de l'Afrique à partir de la RCA. Ces Décisions honteuses ne pourront jamais être évoquées dans aucun

amphithéâtre des universités au monde du fait qu'elles font la honte du Droit et des Juristes dignes dans une société humaine. Dans un pays normal, il va de soi ! Or, en République Centrafricaine, cette Haute Cour, chargée de veiller sur le respect de la Constitution de la République et garantir son inviolabilité par tous, est devenue la risée de toutes les Hautes Cours et des Facultés de Droit, du fait de ses actes et prises de décisions passées et présentes. Il faut avouer que la Cour Constitutionnelle de la RCA change de position, comme le caméléon pour l'argent, au gré et à l'humeur du pouvoir en place.

Preuve en est que :

- Lors des dernières élections groupées du 27 décembre 2020, la Cour Constitutionnelle dans son mercenariat constitutionnel a assassiné les carrières politiques de certains citoyens centrafricains, candidats aux élections présidentielles et législatives pour des motifs d'ordre politique, en lieu et place du Droit qu'Elle est sensée interpréter et appliquer entraînant des conséquences fâcheuses, néfastes et graves que nous vivons tous actuellement.**
- Aujourd'hui, cette même Cour Constitutionnelle, a atteint un niveau de déraison pas possible. Elle qui est chargée d'examiner la constitutionnalité des lois, la conventionalité des Accords, des Traités internationaux et des Conventions, outrepassé ses compétences et va examiner un RAPPORT publié par une institution des Nations- Unies, au motif politique pour destituer un député, dont elle a, elle-même, validé la victoire par une décision.**

Le peuple se souvient que lors d'une récente accusation portée contre les forces gouvernementales et ses alliées russes mercenaires de la Wagner, pour des exactions commises sur les populations civiles et citées dans ces mêmes rapports, l'Assemblée Nationale et le Gouvernement ont rejeté les conclusions de ces rapports, en les qualifiant de faux. Merci ! L'avenir nous le dira...

Le peuple se demande comment est-il possible que ce rapport puisse contenir que de faits imaginaires ? Lorsqu'il s'agit d'informations concernant l'Exécutif, sur des faits réels, vous vous taisez ! Mais lorsqu'il s'agit des personnalités et entités opposées au pouvoir en place, vous réagissez ! A quels jeux vous jouez ?

Aujourd'hui, le peuple a finalement compris que la Cour Constitutionnelle est à l'origine des vicissitudes et malheurs du peuple, car elle est manipulable, corrompue et se met qu'au service du pouvoir en place.

En conséquence, le Peuple, par ses porte-voix, attire l'attention de la Cour Constitutionnelle, en ce qu'il est désormais comptable des malheurs qui frappent le Peuple Centrafricain. Car, en mettant à genoux la justice centrafricaine par sa prise de position en faveur du pouvoir en place, elle ternie l'image des Magistrats Centrafricains et des Hommes de Droit en Afrique. Elle détruit la confiance que le Peuple a placée en ses Conseillers, garants de la JUSTICE pour tous !

En somme, la Coordination des Organisations de la Société Civile pour la Paix en Centrafrique, COSCIPAC, Voix des Sans Voix, dénonce avec la dernière énergie républicaine ses pratiques honteuses et antidémocratiques entretenues par la Cour Constitutionnelle et encourager par les Elus de la Nation de la 7^e législature. Par ailleurs, La COSCIPAC condamne le mercenariat constitutionnel et exhorte chaque Institution à plus de responsabilité et honneur dans la conduite de la chose publique.

L'armée la plus forte du monde est le Peuple, et, la force reste au Peuple !

Fait à Bangui, le 21 Aout 2021

Pour la COSCIPAC
Le Coordonnateur National

Petit Delphin KOTTO